

Enquête auprès des entreprises créées en 2022 Système d'information sur les nouvelles entreprises (dispositif Sine)

Cnis : Commission Entreprises et Stratégies de marché



Enquête auprès d'une cohorte de nouvelles entreprises interrogées 3 fois sur une période de 5 ans (à la création, à 3 ans et à 5 ans)

Objectifs de l'interrogation de 1ère vague

- **Déterminer les caractéristiques des nouvelles entreprises**
 - profil du créateur
 - caractéristiques des entreprises créées
 - Conditions de la création d'entreprise

Objectifs des réinterrogations à 3 et 5 ans

- Analyser la pérennité et le devenir des entreprises sur leurs 5 premières années d'existence
- Mesurer les effets de la création d'entreprises sur l'économie et des politiques d'aides à la création

Nouvel objectif sur la cohorte 2022

- Appréhender la question de l'impact environnemental des nouvelles entreprises

Historique

- Dispositif existant depuis 1994 avec une nouvelle cohorte tous les 4 ans
- Pas de lien avec un règlement européen, source unique d'informations sur le couple nouvelle entreprise / créateur

Demande d'opportunité

- pour les 3 interrogations de la cohorte 2022 (donc jusqu'à l'année 2028)

Champ de l'enquête

- Entreprises au sens des unités légales productives marchandes non agricoles
- Tirage dans la base des créations d'entreprises du 1^{er} semestre 2022 issues du Système d'information de la démographie d'entreprise (Side)

Échantillon

- Entre 70 000 et 80 000 entreprises, représentatives d'environ 515 000 créations
- Stratification sur le critère du type (société, entreprise individuelle hors micro-entrepreneur, micro-entrepreneur), du secteur d'activité (nomenclature agrégée A21) et de la région

Mode et protocole de collecte

- Internet majoritaire, questionnaire papier en mode secondaire (sur demande et en dernière relance)
- Collecte effectuée via le portail Coltrane
- Expertise et suivi de collecte réalisé par 8 sites de gestion via l'outil Généric
- Pilotage national par le pôle démographie des entreprises à Nancy

Un questionnaire unique

- Un tronc commun à l'ensemble des entreprises
- Des parties spécifiques à chaque type, permises par les filtres (collecte internet)
- Avantages :
 - Pouvoir basculer des unités d'un type à l'autre sur la base d'une éventuelle correction apportée en début de questionnaire
 - exemple : un entrepreneur individuel immatriculé en régime classique dans Sirène passé finalement en régime micro-entrepreneur
 - Faciliter les exploitations champ complet à l'aval
 - Maximiser l'harmonisation des questions communes
- Pas d'impact sur la représentativité de l'échantillon par type d'entreprise (ce critère fait partie de la stratification)

Un questionnaire enrichi par de nouvelles thématiques

- Ajout d'un volet environnemental (tronc commun)
 - Gestion des ressources, tri/recyclage, consommation énergétique, déplacements, proximité matières premières
- Lien entre la création et la crise de la Covid-19
- Identification des professions réglementées
- Reconversion professionnelle
- Les raisons du travail via une plateforme numérique
- Amélioration du questionnement sur la situation professionnelle avant la création

Pour l'enquête de 1ère vague :

- Test du questionnaire par le réseau enquêteur entreprise (*février-mars 2022*)
- Comité des utilisateurs (*avril 2022*)
- Échantillonnage (*mars-avril 2022 pour préparation plan de sondage, août-septembre tirage définitif*)
- Remise du dossier du label (*28 avril 2022*)
- Passage au label (*8 juin 2022*)
- Formations à l'enquête (*octobre 2022*)
- Collecte (*novembre 2022 à mars 2023*)
- Mise à disposition des fichiers détails apurés, redressés et documentés (*fin 2023*)
- Diffusion Insee (IP et Insee Résultats) (*1^{er} semestre 2024*)

Enquêtes de 2ème et 3ème vague

- Collecte 2ème vague de novembre 2025 à mars 2026
- Collecte 3ème vague de novembre 2027 à mars 2028

Retrouvez-nous sur

[insee.fr](https://www.insee.fr)



Guillaume Bichler

Responsable du pôle démographie des entreprises

DR Grand Est – établissement de Nancy

03 83 91 85 01

guillaume.bichler@insee.fr